**Froideville, le 19 juin 2017**

Procès-verbal de l’assemblée ordinaire des délégués du 16 juin 2017

La Présidente ouvre la séance à 20 heures.

Lieu : Refuge de la Planie, Savigny

Organisation : Les Joyeux-Chasseurs

La présidente salue l’assemblée et remercie les délégués de s'être déplacés.

Opérations statutaires :

L’assemblée a été régulièrement convoquée, selon les articles 27 et 28 de nos statuts, par lettre adressée à tous les clubs inscrits à la fédération, avec l’ordre du jour. Convocation également parut dans le bulletin n° 7.

La présidente ; Patricia Buchsrappelle que selon, l’art. 33, l’assemblée est valablement constituée si 1/3 des clubs sont représentés. Ceci est correct car 13 clubs sont présents. Il est encore précisé que, selon l’art. 32, chaque club a droit à 2 voix et les membres du comité à une voix. Les votes se font à la majorité des voix. Les élections se font à la majorité absolue au 1er tour et à la majorité au 2ème tour. En cas d’égalité, selon l’art. 31, la voix de la présidente départagera.

Avant d’ouvrir l’assemblée, la présidente s’assure que chaque club présent est en possession des documents nécessaires pour d’éventuelles votations.

A 20 heures, la présidente ouvre l’assemblée et souhaite, au nom du comité, une cordiale bienvenue à chacun, elle salue tout particulièrement la présence de nos présidents d’honneur André Arn, Paul Stillhart qui sont également ancien président Suisse, ainsi que nos membres d’honneur Daniel Bornoz et Daniel Monnier, elle remercie le club des Joyeux-Chasseurs pour la préparation du refuge.

Clubs excusés : Aucun

Les scrutateurs désignés par la présidente sont :

Table 1 : Daniel Bornoz

Table 2 : Thibaud Daniel

Table 3 : Stéphane Bonvin

Table 4 : Bernard Pellet

Ils acceptent.

Madame la présidente les remercie d’avance pour leur travail**.**

Avant de passer à l’ordre du jour, un moment de silence est observé en souvenir de nos parents et amis disparus qui nous ont quitté cette année.

Merci pour eux.

La Présidentesouhaite une bonne soirée et passe la parole à Monsieur André Arn, qui souhaite également la bienvenue aux amis quilleurs pour cette assemblée ordinaire des délégués au refuge de la Planie à Savigny.

Il remercie chaleureusement les personnes présentes, ainsi que le comité et souhaite à chacun une bonne assemblée dans la bonne humeur et de la discipline pour les sujets à traiter.

Treize clubs de notre fédération sont représentés sur treize.

Madame la présidente demande à l’assemblée de la discipline et d’attendre d’avoir la parole pour intervenir, afin que la séance se déroule correctement. Elle met l’ordre du jour en discussion.

André Arn propose que les points huit et neuf soient traités après le point treize.

Stéphane Bonvin s’étonne qu’il ne soit pas inscrit à l’ordre du jour l’acceptation des statuts et règlements des compétitions de la Fédération Vaudoise.

Patricia dit c’est un oubli de ma part, je vous prie de m’excuser. Stéphane relève qu’il faudrait rajouter un point à l’ordre du jour selon l’article 1 des statuts, les présents statuts entrent en vigueur immédiatement après leur approbation à l’assemblée des délégués du 16 juin 2017.

Patricia propose de rajouter un point 13.2 pour l’approbation des statuts et règlements des compétitions.

L’ordre du jour : Suivant est accepté par les délégués et il sera suivi.

1. Procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire du 24 juin 2016
2. Admissions, démissions des clubs
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport du Président technique et des responsables techniques
5. Comptes pour la saison 2016-2017
6. Rapport des clubs vérificateurs des comptes
7. Acceptation des rapports et décharge au Comité
8. Budget saison 2017-2018
9. Fixation du prix des licences pour la saison 2017-2018
10. Election d’un nouveau membre au comité
11. Nomination des clubs vérificateurs des comptes
12. Nomination des délégués à l’assemblée générale de la F.S.Q.P.
13. Propositions des clubs et individuelles

13.2) Approbation des statuts et règlements

1. Tirage de la Coupe
2. Prochaine assemblée
3. Divers
4. Procès-verbal de l’assemblée générale du 24 juin 2016

Chaque club ayant reçu le procès-verbal de cette assemblée, il ne sera pas lu.

La présidente met le procès-verbal en discussion.

Aucun délégué ne prend la parole, le procès-verbal est accepté, sans modification.

La présidente remercie son auteur.

1. Admissions, démissions des clubs

Admission : Aucune

Démission : Aucune

La fédération comptera treize clubs pour la saison 2017-2018.

1. Rapport de la Présidente

La présidente fait un récapitulatif du fonctionnement du comité pour la saison 2016-2017

Présidente: **Patricia Buchs** responsable du bulletin et de L’intercantonal

Président technique: **Pierre-Alain Buchs** inscriptions des clubs, licences, Interclubs achats des prix

Vice-président : **Michel Favre** responsable Individuel, coupe, loto

Secrétaire: **Alain-Eric Hédiguer** responsable de la tombola

Caissier: **André Arn** Président d’honneur

La présidente informe l’assemblée que le comité a eu quatre séances, plus quelques réunions

qui se sont déroulées chez divers restaurateurs parmi nos annonceurs.

Elle fait un petit récapitulatif sur les diverses manifestations de la saison écoulée.

Samedi 1er octobre 2016 a eu lieu la première manifestation de la saison, la distribution des prix de la fédération Suisse et le 50ème anniversaire de la Fédération suisse.

Nous nous sommes rendus chez nos amis valaisans, les vaudois ont participé à une jouerie pour cet évènement sur les deux planches de Salquenen nous avons pu profiter d’une belle ambiance pour cette manifestation et passé une très belle soirée organisée par les Valaisans merci à tous d’avoir participé à cette belle fête.

Samedi 12 novembre 2016 nous avons participé à la journée de l’intercantonal en terres fribourgeoises où nos joueurs se sont bien défendu en finissant à la première place devant les Fribourgeois et les Valaisans encore bravo à tous les joueurs qui ont accepté de participer à notre Intercantonal.

Samedi 26 novembre 2016 le restaurant Jägerheim à Gampel, a eu lieu notre assemblée générale des délégués de la fédération Suisse.

Cette année correspond avec la fin du tournus au sein du comité, les Fribourgeois passent la main aux Valaisans pour la présidence et le secrétariat. Nouveau Président Emmanuel Voide, secrétaire Diana Andenmatten.

Lors de cette assemblée, la seule décision prise concerne, la finale Suisse des vainqueurs de coupe.

Si une équipe fait le doublé championnat et coupe, il ne pourra pas défendre les couleurs de son canton pour la finale de la coupe.

Samedi 1er avril 2017 la finale Suisse des clubs champions a eu lieu à Vuisternens sur le jeu de gauche ou l’équipe de Lunika représentait notre fédération.

L’équipe s’est classée à la troisième place, je remercie l’équipe de Lunika d’avoir défendu nos couleurs avec une superbe ambiance tout au long de la journée.

Samedi 20 mai 2017 la finale Suisse des vainqueurs de coupe qui s’est déroulée sur la planche de Salquenen droite.

Elle rappelle que la formule des billets à gratter sera reconduite pour l’année prochaine.

Comme nous en avons discuté l’année passée pour ceux qui ne prennent pas des billets nous facturons au club le montant de cent cinquante francs.

Contrairement à la **loterie tous les billets sont gagnants, il suffit de gratter les bonnes cases, je vous remercie de l’effort que vous faites pour écouler ces billets.** Nous avons besoin de l’argent que rapportent ces billets pour équilibrer les comptes.

Que le bulletin est à la disposition de chaque membre pour passer une information «profitez en c’est gratuit pour les membres».

Que quelques annonceurs se sont désistés et que chacun essaie de trouver de nouveaux annonceurs pour équilibrer le coût du bulletin.

Elle demande lorsque nous achetons un produit chez un de nos annonceurs de se faire connaître et de lui dire que vous venez chez lui parce qu’il met une annonce dans le bulletin.

Elle profite de remercier notre ami Bernard Pellet pour les éditions des bulletins de la saison 2016 – 2017.

N’étant plus propriétaire de l’imprimerie Rapid Imprim, il s’est proposé de nous faire la mise en page de nos bulletins gratuitement.

Ceci représente une sacrée économie, je vous prie de l’applaudir chaleureusement Bernard.

Vous trouvez également toutes les informations qui paraissent dans nos bulletins sur notre site Internet.

(www.quilles-vaudoise-fvcq.com)

Elle remercie particulièrement André Arn, et précise qu'il nous offre le coût du site ainsi que sa mise à jour.

Remercie les annonceurs, les donateurs, les tenanciers de jeux de quilles ainsi que les responsables des clubs et tous ceux qui donnent un coup de main lors de nos manifestations.

Elle remercie également son comité pour le travail pas toujours reconnu à sa juste valeur, les responsables des clubs pour leur travail, aux joueurs pour leur sportivité.

En conclusion :

J’ai toujours encore beaucoup de plaisir à être parmi vous et je vous remercie de la confiance que vous m’avez témoignée tout tôt long de la saison. Merci à vous tous de m’avoir écouté.

1. Rapport du Président technique et des responsables techniques

Mon rapport technique sur l’activité de notre fédération, se fera dans la chronologie suivante, je commencerais par les compétitions Suisses, source de belles satisfactions cette année, je commencerai par l’Intercantonal.

***L'intercantonal 2016****:*

Pour la deuxième manche de ce tournus qui se déroulait sur les planches Fribourgeoises de Siviriez gauche et droite, Ursy gauche et Ecublens, la sélection Vaudoise a réussi l’exploit de battre les Fribourgeois chez eux en finissant première avec 31 quilles d’avance sur l’équipe Fribourgeoise et 45 quilles sur l’équipe Valaisanne. Bravos à nos sélectionnés vaudois.

***Final Suisse par équipes des clubs champions 2017 FR***

Le 1er avril 2017 s’est disputé la finale Suisse par équipes des clubs champions, joué sur la planche Fribourgeoise de Vuisternens gauche, la victoire est revenue à l’équipe Fribourgeoise des Bouleurs 3 avec 683 quilles devant l’équipe Valaisanne du Simplon avec 670 quilles et troisième l’équipe Vaudoise de Lunika avec 655 quilles.

Bravo à ces trois équipes pour leur fair-play et leur bonne humeur tout au long de cette journée.

***Championnat individuel Suisse 2017 VD***

Le championnat individuel Suisse qui s’est joué sur les planches Vaudoise de Savigny droite, Cully gauche et droite, Valsainte droite, très bon comportement des Vaudois en s’octroyant quatre titres de champion Suisse sur six possible, Champions Suisse toute catégorie et Vétérans 1 Bornoz Daniel avec 962 quilles Champion Suisse en série B Taverney Jean-Daniel, Champion Suisse en Vétérans 2 Rathgeb Roland et Championne Suisse chez les dames Buchs Patricia avec 886 quilles exequo avec Colomb Nathalie.

Auront droit également de monter sur le podium, en série Elite 2ème Bonvin Stéphane, en série A 2ème Rouiller Bernard, en série B 2ème Peytrignet Pierre-André et 3ème Rochat Hugues en série Vétérans 2 2ème Steinemann Hugo et 3ème Franza Mario. Un grand bravo à tous ces champions et ces médaillés.

***Finale Suisse des vainqueurs de coupe VD***

Le 20 mai dernier c’est déroulé la finale Suisse de la coupe sur la planche de Salquenen droite.

Cette finale se déroulait avec l’équipe Fribourgeoise du Vieux-Pont, et l’équipe Valaisanne de Réchy-Pichiou, l’équipe d’Etoile-Vallorbe n’a pas participé à cette finale à laquelle elle avait droit.

La victoire est revenue aux Fribourgeois avec 625 quilles devant l’équipe Valaisanne avec 594 quilles.

Je tiens à remercier tous mes collègues du comité pour leur appui dans ma tâche ainsi que vous tous, qui participez activement à nos compétitions et autres manifestations.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier notre Président d’honneur André Arn pour la tenue à jour de notre site internet ainsi que Bernard Pellet pour l’élaboration de notre bulletin.

Nous allons passer maintenant à nos compétitions internes, je donnerais la parole à chaque responsable de ces compétitions pour leur rapport.

Pour la coupe et le championnat individuel Vaudois à Michel Favre ou Raymond Ricciardi, pour l’intercantonal à Patricia.

***Coupe vaudoise 2016-2017***

Bonsoir à tous chers quilleurs et chères quilleuses.

Concernant la coupe, cette année tout c’est bien déroulé, un seul forfait et aucun match renvoyé.

La finale s’est jouée le 23 février 2017 sur la planche de Champvent droite, magnifique finale entre les équipes de Lunika et d’Etoile-Vallorbe, après un match très serré, c’est finalement l’équipe de Lunika qui l’emporte avec 670 quilles à 666 quilles. Un grand merci à ces deux équipes pour la bonne ambiance et leur fair-play tout au long de ce match. Encore bravo à ces deux équipes.

***Individuel Vaudois 2016-2017***

Pour l’individuel vaudois qui s’est déroulé les 18 et 25 mars 2017 sur les planches de Savigny gauche et droite, Valsainte gauche et Cully droite, tout c’est très bien déroulé grâce et surtout à nos responsables qui ont compris d’inscrire seulement les joueurs désirant participer et non systématiquement toute l’équipe, c’est mieux pour l’organisateur et surtout les marqueurs qui ont moins d’attente causent de défection.

Un grand merci à vous tous qui avez participé, aux tenanciers de jeux pour le très bon entretien de leurs planches et aux marqueurs qui ont œuvré ces deux samedis.

Selon le vote de l’an passé, en cas d’égalité plus de barrage pour le titre de champion Vaudois, cette année nous avons de nouveau deux ex aequo à la première place, champions Vaudois absolus 2017, Daniel Bornoz et Pierre-Alain Buchs, bravo à ces deux champions.

Ainsi se terminent nos rapports 2016-2017 concernant la coupe Vaudoise et l’individuel vaudois.

Je tiens encore à remercier tous les participants à ces championnats, merci de votre attention.

***Intercantonal : Responsable, Patricia Buchs***

Je tiens à remercier tous les joueurs qui ont défendu les couleurs Vaudoises pour cette compétition.

Nous nous sommes rendus sur les planches Fribourgeoises de Siviriez gauche et droite, Ursy gauche et Ecublens.

Magnifique victoire des vaudois qui ont réalisé l’exploit de battre les Fribourgeois chez eux et troisième les Valaisans. Merci beaucoup à tous.

C’est toujours avec un réel plaisir que nous défendons nos couleurs face aux autres fédérations.

De toute façon ce sera toujours une belle journée de quilles d’amitié et de fair-play.

Encore un grand merci à tous.

***Interclubs: Responsable, Pierre-Alain Buchs***

Cette année le championnat Interclubs était composé de 2 séries, une en élite de huit équipes avec matchs aller-retour plus un tour final = 20 matchs, et une en série A de cinq équipes avec matchs aller-retour 2 x = 16 matchs.

En série Elite: c'est l’équipe de Lunika qui remporte le titre de champion Vaudois, relégué en série A, le Rail.

En série A: c'est l'équipe des Roméos qui remporte le titre de champion Vaudois et qui est promue en série Elite.

Ainsi se termine mon rapport sur la saison écoulée et merci à tous.

1. Comptes pour la saison 2016-2017

André Arn explique à l’assemblée les différents points du compte d’exploitation, il relève sous le produit 3400 gains / pertes exercice précédent il y a une légère augmentation de 637.50 mais que cela est surtout dû à l’exercice précédent ou la commune de Bavois n’ont toujours pas envoyé la facture pour le loto.

Avant de passer aux vérificateurs des comptes Patricia ouvre la discussion sur le rapport d’André.

Personnes ne demandent la parole nous allons passer au rapport des comptes.

1. Rapport des clubs vérificateurs des comptes

Monsieur Jean-Daniel Taverney fait son rapport, en date du 14 juin 2017, les clubs d’Etoile-Vallorbe et de la Grappe d’Or représenté respectivement par Johnny Buchilly et Jean-Daniel Taverney, ont effectué une vérification des comptes de la fédération Vaudoise des clubs de quilles par pointage et ont ainsi pu constater de l’authenticité des documents fournis et de l’exactitude des comptes.

Ce qui nous mène à un bénéfice d’exploitation 2016-2017 de 2'162.10 et à un capital au 1er juillet 2017 de 29'812.73 francs.

Par conséquent, les vérificateurs vous demandent de leur donner décharge ainsi au caissier et celui-ci pour l’excellente tenue est dits comptes.

1. Acceptation des rapports et décharge au Comité

a. Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés par l’ensemble de l’assemblée.

b. Les rapports des présidents et des responsables techniques sont également acceptés.

10) Election d’un nouveau membre au comité

Patricia rappelle à l’assemblée des délégués selon l’article 29 des statuts qu’ils doivent élire un nouveau membre au comité suite à la démission de Michel Favre pour des raisons de santé.

Un petit rappel à l’assemblée nous avons procédé à l’élection de notre comité l’an passé, mais pour reprendre le poste de Michel Favre il a fallu attendre une saison supplémentaire.

Monsieur Raymond Ricciardi s’est proposé pour donner un coup de main à Michel, il a voulu attendre une année avant d’accepter d’être membre du comité, je demande à l’assemblée de bien vouloir l’élire.

Nous allons élire Raymond Ricciardi au comité en votant à main levée. Il a été élu à l’unanimité par l’assemblée.

11) *Nomination des clubs vérificateurs des comptes*

La Grappe d’Or : 1er vérificateur sortant

Etoile-Vallorbe : 1er vérificateur

Le Rail : 2ème vérificateur

Lunika : Suppléant

La présidente remercie les clubs de s’être proposés.

12) Nomination des délégués à l’assemblée générale de la F.S.Q.P.

La présidente demande aux délégués de la FSQPGermain Favre, Daniel Monier et Michel Monnier s’ils veulent bien reconduire leur mandat pour la saison prochaine. Patricia demande également à Octave Lavanchy s’il veut bien continuer comme membre suppléant. Ils acceptent.

La présidente les en remercie.

13) Propositions des clubs individuelles

Pierre-Alain cette année nous avons reçu une proposition du club d’Etoile-Vallorbe et il y a la proposition du comité concernant le mode de championnat Interclubs.

Je propose que nous traitions les deux propositions séparément, nous allons procéder par ordre je vais commencer par la proposition du comité et ensuite celle de Daniel Bornoz et nous ferons une pause d’environ de dix minutes.

Cela vous permettra de poser toutes les questions sur ces propositions et de discuter entre vous.

1. Préambule

Il faut admettre et reconnaître que malheureusement notre sport est sur le déclin. Difficulté d’intéresser la nouvelle génération et vieillissement des joueurs actif, diminution du nombre de joueurs et des clubs de notre fédération, ainsi que des locaux ayant 1 ou deux jeux de quilles.

Ces phénomènes amènent des problèmes au plaisir de jouer, de se rencontrer et de rendre attractives nos compétitions.

Aujourd’hui la série A joue peu de matchs durant la saison et la série Elite rencontre souvent les mêmes équipes en raison du système à deux tours.

1. Réflexion du comité et proposition

Cela fait des années que l’on cherche une solution pour un championnat Interclubs attrayant et a la satisfaction de chacun.

Chaque année il y a de la frustration et régulièrement on change de système de jouerie ce qui exaspère plus d’un.

Le comité aimerait arriver à avoir une solution qui perdure dans le temps même si l’on perdrait encore des clubs à l’avenir.

Sa proposition est la suivante :

Deux séries en compétition, série Elite à six équipes et série A le solde dès la saison 2018-2019

Pour la saison 2017-2018 série Elite à huit équipes, trois équipes seraient reléguées en série A, la série A le solde, le champion A promu en élite.

Pourquoi deux séries? Pour augmenter la possibilité de monter sur le podium.

1. Avantage

Toutes les équipes jouent un maximum de matchs. Toutes les équipes jouent sur tous les jeux que la Fédération possède et augmente le lien entre tous les quilleurs, pas toujours les mêmes.

Si le nombre de clubs diminue, il n’est pas nécessaire de modifier la formule, on aurait alors enfin une stabilité dans le temps du mode de championnat.

Pierre-Alain rappel que nous ne mettons pas en discussion la proposition, je vais céder la parole à Daniel Bornoz pour défendre sa proposition.

Daniel demande à l’assemblée deux minutes pour aller chercher deux tableaux en bois où il a fait un schéma pour expliquer au mieux son mode de championnat Interclubs.

1er tour : deux groupes, une en série Elite de six équipes et série A/B de six ou set équipes.

Match aller-retour = dix matchs ou set équipes = douze matchs.

2ème tour : trois groupes << une série Elite>> les points du premier tour sont maintenus, << une en série A et l’autre en série B>>

Elite : les quatre premiers du 1er tour en matchs aller-retour plus un neutre = neuf matchs.

**Le 1er est champion Vaudois Elite.**

Série A : Les deux derniers de la série Elite et les deux premiers du groupe A/B en matchs aller-retour plus un neutre = neuf matchs.

**Le 1er est champion Vaudois de série A,** les deux premiers jouent en série Elite la saison suivante.

Série B : les quatre ou cinq équipes restantes en matchs aller-retour plus un neutre si quatre équipes = neuf matchs si cinq équipes seulement matchs aller-retour = huit matchs.

**Le 1er est champion Vaudois de série B.**

**Nombre de matchs**

Série Elite : dix matchs du 1er tour plus neuf matchs du 2ème tour = dix-neuf matchs

Série A : Si six équipes : dix matchs du 1er tour plus neuf matchs du 2ème tour = dix-neuf matchs

Si sept équipes : douze matchs du 1er tour plus neuf matchs du 2ème tour = vingt-un matchs

Série B : Si six équipes : dix matchs du 1er tour plus neuf matchs du 2ème tour = dix-neuf matchs

Si sept équipes : douze matchs du 1er tour plus huit matchs du 2ème tour = vingt matchs

Pierre-Alain accorde à l’assemblée des délégués les dix minutes de pause pour faire le point sur les deux propositions et poser leurs questions.

Pierre-Alain ouvre la discussion sur la proposition du comité.

1. Stéphane Bonvin signale qui à un problème avec le règlement des compétitions sous l’article trois.

**L’assemblée des délégués décide de la formule ainsi que le mode de championnat Interclubs et de la Coupe pour une durée de trois ans ?**

1. Daniel Monnier demande si aucune des propositions peut rentrer en vigueur pourla saison prochaine, n’y a-t-il pas une solution.
2. Pierre-Alain répond que nous avons prévu de voter une dérogation au règlement pour que le mode championnat choisi par l’assemblée qu’il rentre en fonction dès la saison 2017-2018.
3. Irène Hédiguer demande la parole, elle propose à l’assemblée de suivre la proposition du comité pour la série A qui a peu de matchs et que certains clubs se sont trouvés trois à quatre semaines sans jouer.
4. André Arn donne encore une information à l’assemblée pour les finances de la Fédération vaudoise des clubs de quilles si la proposition de Daniel Bornoz devrait passer, il devra certainement revoir le budget de notre association qui donnera une augmentation des cotisations pour la saison prochaine.
5. Bernard Pellet les deux propositions sont intéressantes mais il regrettait que le comité n’ait pas pu placer des jeux neutres dans leur proposition.
6. Daniel Bornoz il est vrai que nous avons perdu beaucoup de jeu ces dernières années.
7. Bernard Pellet je trouve la proposition de Daniel Bornoz avec ces jeux neutres super, mais dommage qu’il ajoute une catégorie B.
8. Joao Pinto propose que la série A joue les matchs neutres.
9. Paul Stillhart trouve qu’il est dommage d’ajouter une série supplémentaire pour donner deux titres aux élites, ils sont déjà pratiquement sûrs de rejouer avec la catégorie élite, car les deux premiers de la série A jouent en série élite la saison suivante.
10. Daniel Monnier se pose la question si on arrivera finir l’Interclubs avant les championnats individuels << Vaudois et Suisse>>.
11. Pierre-Alain donne une réponse à l’assemblée cela sera possible avec une pause de dix jours à Noël de terminer le championnat autour du 15 mars.
12. Irène Hédiguer trouve que la longueur du championnat ne doit pas représenter un obstacle à notre sport mais au contraire ça devrait le rendre plus attractif et surtout resserrer les liens d’amitié entre nous avec l’avantage de jouer contre toutes les équipes et surtout de voir d’autre planche.

Personne ne demande la parole, nous pouvons passer au vote pour la proposition du comité.

Résultat de la votation table une 2 voix et 1 blanc, table deux 6 voix, table trois 6 voix, table quatre 10 voix.

L’assemblée des délégués accepte la proposition du comité.

Pierre-Alain dit nous ne voterons pas la proposition de Daniel Bornoz mais nous devons voter pour la dérogation à l’article trois du règlements des compétitions.

Patricia demande à l’assemblée de bien vouloir accepter la dérogation à main levée, l’assemblée accepte la proposition à la majorité absolue.

Eric Chevalley demande la parole pour remercie Daniel pour avoir pris le temps de faire deux tableaux en bois pour nous présenter sa proposition, l’ensemble de l’assemblée et le comité lui remercient également.

Point 8) Budget saison 2017-2018

Malgré un bénéfice de 2'162.10 frs. André doit présenter à l’assemblée un budget déficitaire de 60 francs tout de même André espère avec l’aide des membres du comité de faire un bon résultat pour la saison 2017-2018 et fermer les comptes avec un léger bénéfice.

Les délégués acceptent le budget.

Point 9) Fixation du prix des licences pour la saison 2017-2018

André propose de reconduire les mêmes tarifs établis ces dernières années, si le comité le suit dans sa proposition.

Actuellement pour les jeux la cotisation de 20. —francs.

Les membres payent leurs premières licences 50. —francs, pour les juniors 40. —francs, pour les membres d’honneurs 50. —francs et les autres 100. —francs.

L’assemblée accepte la demande.

13.2) Approbation des statuts et règlements

Patricia remercie largement Alain-Eric pour le travail accompli pendant deux ans pour modifier les statuts et règlements des compétitions.

Alain-Eric dit à l’assemblée que c’est un travail effectué avec le comité, Patricia précise c’est le secrétaire qui a eu le plus gros du travail pour la modification de ces statuts et règlements encore un grand merci.

Stéphane Bonvin prend la parole sur les statuts je n’ai pas de remarque à faire par contre pour le règlement des compétitions il y a deux ou trois choses à changer.

1. L’article trois du règlement précise que l’assemblée des délégués décide de la formule ainsi que le mode de championnat Interclubs et de la Coupe **pour une durée de trois ans**. Il dit que la phrase pour une durée de trois est du superflu.

Alain-Eric répond à Stéphane que l’assemblée des délégués avait accepté la proposition il y a deux ou trois ans.

Daniel Monnier précise que l’assemblée à approuver cette proposition il y a deux ans pour ne pas avoir à prendre une décision chaque année sur un nouveau mode de championnat.

Eric Chevalley informe l’assemblée s’il y a problème avec les règlements c’est la dernière décision prise par l’assemblée des délégués qui fait foi auprès de la justice.

1. L’article vingt-un les équipes promues dans une catégorie supérieure non pas le droit de refuser le titre et la promotion.

Stéphane propose que la phrase soit mise au singulier puisqu’il n’y a qu’un seul groupe.

Alain-Eric précise à Stéphane que l’article vingt-un n’a pas été modifié par rapport à l’ancien

<< règlements des compétitions>>.

Alain-Eric revient sur l’article trois et vingt-un, il demande à Stéphane s’il vous faire une modification aux règlements des compétitions ?

**Conclusion il n’est pas nécessaire de procéder à une modification.**

1. Stéphane demande que l’article vingt-deux bis soit modifié sur l’horaire des entraînements :
2. 18h45 – **19h45** entraînement la 1er équipe convoquée.
3. 18h45 – 19h30 entraînement la 1er équipe convoquée.
4. **19h45** – 20h15 entraînement de la 2ème équipe convoquée.

2) 19h30 – 20h15 entraînement de la 2ème équipe convoquée.

1. Stéphane demande également que l’article cinquante-deux soit modifié de la manière suivante :

En cas de résultat nul et si le temps disponible est suffisant, le match est à rejouer immédiatement avec les mêmes joueurs.

Ces derniers peuvent être placés différemment dans l’ordre de l’équipe.

On **peut** procéder **éventuellement** à un nouveau tirage au sort pour déterminer l’ordre des équipes.

On doit procéder à un nouveau tirage au sort pour déterminer l’ordre des équipes.

**Conclusion les articles vingt-deux bis et cinquante-deux seront modifiés comme indiquer si dessus en rouge du procès-verbal.**

1. Johnny Buchilly demande à Patricia si l’on peut répéter les modifications et comment nous allons recevoir ces corrections.
2. Patricia indique à l’assemblée qu’ils vont recevoir un feuillet récapitulatif sur les modifications.
3. Alain-Eric précise que les corrections seront faite sur les règlements des compétitions à l’informatique directement, lorsque qu’il aura plusieurs corrections le comité fera un nouveau tirage mais uniquement pour les responsables d’équipes.

Cela permettra aussi d’avoir un meilleur suivi des corrections que l’assemblée désire apporter aux statuts et règlements des compétitions.

Patricia demande à l’assemblée de bien vouloir approuver les statuts et règlements des compétions.

**L’assemblée accepte ces nouveaux statuts et règlements des compétitions avec les modifications à faire. (Les fichiers de référence qui font fois seront sur le site).**

1. Tirage de la coupe

Michel Favre et Raymond Ricciardi procède au tirage des ¼ de finale :

Seront qualifié d’office les clubs suivant : Le Rio, Lunika, les Joyeux-Chasseurs.

Nous passons 1/8 de finale

N° 1 Le Rio contre N° cette équipe est qualifiée d’office.

N° 2 Lunika contre N° cette équipe est qualifiée d’office.

N° 3 Joyeux-Chasseurs contre N° cette équipe est qualifiée d’office.

N° 4 Montélaz contre N° 5 La Grappe d’Or se sont deux équipes élite <<match neutre>>

N° 6 Boule-Volante contre N° 7 L’Auberson se sont deux équipes élite <<match neutre>>

N° 7 Les Roméos contre N° 8 Etoile-Vallorbe se sont deux équipes élite <<match neutre>>

N° 9 Taverne-Bernoise contre N° 10 Panthère-Rose 2 se sont deux équipes de A <<match neutre>>

N°11 Le Rail contre N° 12 Panthère Rose 1 se sont deux équipes de A <<match neutre>>

Patricia dit que l’on aura rapidement ces tirages sur le site internet.

1. Prochaine Assemblée

Le club des Roméos organisera l’assemblée générale le vendredi 22 juin 2018 au terrain de football à Croy, Daniel Monnier nous confirmera la date et le lieu ultérieurement.

Pour l’assemblée générale de 2019, l’équipe du Rio.

Pour l’assemblée générale de 2020, l’équipe du Montélaz s’est proposée pour l’organiser.

1. Divers

Après l’assemblée nous procédons à la distribution des billets à gratter à vendre avec la présidente et moi-même.

1. Guido Bottlang, nous avons besoin d’annonceur pour le maintien de notre bulletin, il me semble que tous dans l’assemblée nous connaissons un commerçant ou un café, restaurant et autres ? Nous devons faire l’effort pour demander s’il veut bien nous mettre une annonce dans notre bulletin, trouver un ou deux annonceurs cela me semblent faciles. Il a réussi à trouver une publicité pour le toilettage de chien sans avoir de chien.
2. Irène Hédiguer comme nous avons plusieurs sociétés il me semble difficile d’aller demander aux mêmes annonceurs de mettre une publicité dans notre bulletin de la fédération.
3. Anne Burkhalter mon patron ne veut pas mettre d’annonce publicitaire dans notre bulletin mais il participe volontiers aux lots pour notre société pour les différentes manifestations que nous organisons.

3.1) Patricia remercie Anne pour ces lots, pour les différentes manifestations organisées par la fédération vaudoise des clubs de quilles et également son patron.

4) Freiburghaus Gilles demande si l’on ne pourrait pas modifier pour l’Interclubs l’ordre des entraînements que les clubs locaux s’entraînent en premier. Aujourd’hui avec les problèmes de circulation et des horaires de travail de certaines personnes être sur place pour 18h45 ou 18h30 à Romainmôtier c’est un peu juste.

4.1) Bernard Cochand il faut voir que le problème est pour tous, si l’on doit se déplacer à Cully ou Savigny.

4.2) Bernard Pellet nous avons eu le problème avec Lunika en match de coupe, il avait neigé et la route depuis la Claie aux Moines à Savigny avait gelé cela rendait la circulation difficile. Pour notre part nous avons fait le match car nous ne sommes pas tenus de terminer le match à une heure de fermeture.

4.3) Stéphane Bonvin comprend bien ces problèmes je pense avec l’augmentation des véhicules et de la population et des horaires de travail cela donne une situation inconfortable pour certains clubs.

4.4) Pierre-Alain dit pour inverser l’ordre des entraînements il ne devrait pas avoir de problème. Mais cela devrait être une proposition de club pour notre prochaine assemblée des délégués.

5) Stéphane Bonvin prend la parole pour dire qu’il déplore certaines décisions prises par le comité suisse cela va à l’encontre de notre sport et qu’il n’est un aucun cas d’accord avec le nouveau président Suisse Manuel Voide sur ces propositions.

6) Patricia dit à l’assemblée qu’elle n’était pas d’accord avec certaines décisions prises par le comité suisse et avait proposé dans une des séances de comité de notre Fédération de sortir tout simplement de la fédération Suisse car les vaudois n’ont plus le droit à la parole dans ce comité.

7) Pierre-Alain répond à Patricia qu’une décision de sortir du comité suisse devrait se décider en assemblée ordinaire des délégués, car nous ne sommes pas tout seul dans notre Fédération.

8) Stéphane Bonvin précise à Patricia qu’il sera présent à l’assemblée des délégués du 25 novembre à Champvent pour faire part de ces griefs auprès de la fédération Suisse.

9) Hugo Steinemann demande à Pierre-Alain si on sort de la fédération Suisse, si l’on peut encore jouer l’Individuel Suisse, sinon j’irais jouer avec la fédération fribourgeoise ?

10) Pierre-Alain je pense qu’il ne devrait pas avoir de problème pour jouer l’Individuel Suisse si l’on regarde avec nos amis Genevois qui n’ont plus de Fédération et qu’ils participent toujours.

11) Daniel Monnier demande d’arrêter le prix en commun qui permettra à la fédération de faire des économies.

12) Patricia demande à l’assemblée générale s’il y a encore des divers ?

13) Daniel Monnier demande au comité de supprimer les billets de tombola.

14) André Arn répond à Daniel l’assemblée des délégués a accepté de continuer à vendre des billets mais s’il ne désire plus vendre les billets, il peut payer la cotisation annuelle de cent cinquante francs.

15) Stéphane juste un petit mot pour terminer, je remercie le comité pour les statuts et règlements des compétions et surtout Alain-Eric puisque c’est lui qui aurait eu le plus gros du travail.

16) Patricia fait une proposition à l’assemblée pour André Arn qu’il soit Président d’honneur Emérite.

**L’assemblée accepte la proposition avec un tonnerre d’applaudissements.**

1. André remercie l’assemblée.

La présidente remercie les Joyeux-Chasseurs pour la bonne organisation de la soirée ainsi que pour leur préparation des assiettes froides en cuisine.

Elle souhaite à tous un bon été et les remercie de s’être déplacés à notre assemblée générale annuelle.

La Présidente clos l'assemblée à 22 heures 12.

La présidente Le secrétaire

Patricia Buchs Alain-Eric Hédiguer